



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 106-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.200

Déposée le : 07.06.2022

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : PLR (Arn, Muri b. Bern) (porte-parole)
PLR (Reinhard, Thun)
PLR (Zimmerli, Bern)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Permettre la création de zones stratégiques d'activités

Le Conseil-exécutif est chargé de présenter au Grand Conseil une modification de la loi visant à permettre la création de zones stratégiques d'activités (ZSA), soit une poignée de surfaces de développement appropriées, importantes pour l'économie cantonale, dans le cadre de décisions uniquement cantoniales pour l'implantation d'entreprises.

Développement :

Le canton de Berne s'engage, par l'intermédiaire de son programme des PDE, en faveur de la création de conditions favorables au développement économique sur des sites déterminés. La coordination des intérêts touchant l'organisation du territoire donne naissance à de nouveaux postes de travail, en des emplacements attrayants, avec un rayonnement régional, voire supra-régional.

Des ZSA sont délimitées et gérées dans le canton de Berne en tant que projet d'accompagnement du programme des PDE. Elles visent à offrir, en divers emplacements du canton, des surfaces de grande taille et d'un seul tenant qui soient constructibles en l'espace de quelques mois seulement. L'expérience montre en effet que lors du processus de sélection de leur futur emplacement, les entreprises apprécient tout particulièrement de pouvoir disposer d'un bien-fonds rapidement et sans obstacles particuliers.

Alors que les pôles de développement économique (PDE) « normaux » sont monnaie courante et que leur conception est quasiment terminée, les ZSA sont à la traîne.

Pour le site de Zbangmatte à Ins, la DIJ s'est engagée louablement dans la préparation d'une décision globale de promulgation d'un plan de quartier cantonal et l'octroi du permis de construire pour l'équipement général, afin d'édicter le plan cantonal immédiatement après les octrois de crédit par la commune d'Ins. Cependant, lors de la votation populaire du 15 mai 2022, le corps électoral de la commune a balayé autant le crédit d'équipement que la vente du terrain du site de Zbangmatte, et par là l'ensemble du projet. Les efforts du canton n'ont donc servi à rien et la mise à disposition d'une importante zone d'activités dans l'intérêt général du canton et de l'économie cantonale a échoué, notamment en raison de la dispersion des compétences.

Destinataire

– Grand Conseil